

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

S²LO

2025-48 COMMANDE PUBLIQUE/ AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHE D'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE RAFFRAICHISSEMENT ET DE CLIMATISATION, DE VENTILATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX AINSI QUE LE TRAITEMENT DES EAUX DE BAINADE ET LES GTC/GTB CONTRAT DE TYPE P2 + P3 TRANSPARENT + P3R TRAVAUX PROGRAMMES » ID : 074-247400112-20250422-DEL_2025_48-DE

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mardi 15 avril 2025, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Étaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Agnès RICHARD

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 24 ; Absents : 4

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 AVR. 2025

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHE D'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE RAFFRAICHISSEMENT ET DE CLIMATISATION, DE VENTILATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX AINSI QUE LE TRAITEMENT DES EAUX DE BAINADE ET LES GTC/GTB « CONTRAT DE TYPE P2 + P3 TRANSPARENT + P3R TRAVAUX PROGRAMMES »

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

S²LOW

2025-48 COMMANDE PUBLIQUE/ AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHÉ D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE, DE RAFFRAICHISSEMENT ET DE CLIMATISATION, DE VENTILATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUUX AINSI QUE LE TRAITEMENT DES EAUX DE BAINNADE ET LES GTC/GTB CONTRAT DE TYPE P2 + P3 TRANSPARENT + P3R TRAVAUX PROGRAMMES » ID : 074-247400112-20250422-DEL_2025_48-DE

AAUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHÉ D'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE RAFFRAICHISSEMENT ET DE CLIMATISATION, DE VENTILATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUUX AINSI QUE LE TRAITEMENT DES EAUX DE BAINNADE ET LES GTC/GTB « CONTRAT DE TYPE P2 + P3 TRANSPARENT + P3R TRAVAUX PROGRAMMES »

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

Monsieur le Président expose qu'une consultation en procédure formalisée a été lancée, en application des articles L. 2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5, afin de choisir les entreprises qui assureront l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, de rafraîchissement et de climatisation, de ventilation et d'eau chaude sanitaire des bâtiments intercommunaux ainsi que le traitement des eaux de baignade et les GTC/GTB « Contrat de type P2 + P3 transparent + P3R travaux programmés ».

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 10 avril 2025 sur le profil acheteur de la CCPC (Mp74), au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et au Journal officiel de l'Union Européenne (JOUE). Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres prévue le 16 mai 2025.

Il est précisé que le marché sera passé pour une première période de 12 mois qui débute le 01 juillet 2025.

A l'issue de cette période, il est tacitement reconduit, sauf décision de la Personne Publique, pour une nouvelle période de 12 mois, et ce quatre fois de suite, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 60 mois.

Le marché est décomposé en quatre lots :

- lot n°1 : chaufferies, rafraîchissement, climatisation et eau chaude sanitaire
- lot n°2 : ventilation et traitement d'air
- lot n°3 : traitement d'eau de baignade des piscines
- lot n°4 : GTB GTC

Monsieur le Président rappelle que par délibération n° 2020-63 du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire lui a donné la délégation pour signer les marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 € HT. Le montant estimatif sur la durée totale du marché est 1 078 000,00 €, il est supérieur au montant de la délégation.

Par délibération n° 2025-42 du 08 avril 2025, le Conseil Communautaire lui a donné la délégation pour le lancement et la négociation « quand la procédure le permet » de l'ensemble des marchés publics quel que soit le montant, tant qu'ils sont inscrits aux budgets.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

S'LO

2025-48 COMMANDE PUBLIQUE/ AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHE D'EXPLOITATION CHAUFFAGE, DE RAFFRAICHISSEMENT ET DE CLIMATISATION, DE VENTILATION ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX AINSI QUE LE TRAITEMENT DES EAUX DE BAINADE ET LES GTC/GTB CONTRAT DE TYPE P2 + P3 TRANSPARENT + P3R TRAVAUX PROGRAMMES » ID : 074-247400112-20250422-DEL_2025_48-DE

Monsieur le Président indique que compte tenu de l'importance du marché, de l'obligation d'attendre le Conseil Communautaire du mois de juin et du délai inhérent à la notification du marché ainsi que la proximité de la date de début d'exécution, il apparaît opportun que l'assemblée l'autorise de manière anticipée à signer le marché public.

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur la suite à donner à cette affaire.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toute décision concernant la signature, l'exécution et le règlement du marché relatif au marché d'exploitation et maintenance des installations de chauffage, de rafraichissement et de climatisation, de ventilation, et d'eau chaude sanitaire des bâtiments intercommunaux ainsi que le traitement des eaux de baignade et les GTC/GTB « contrat de type p2 + p3 transparent + p3r travaux programmes »

- ➔ **PRECISE** que Monsieur le Président est autorisé à signer les lots du marché précité et toute pièce qui y serait relative, en ce compris les mises au point ou modifications de marché public dans la mesure où ces dernières sont sans incidence financière en plus-value sur le montant initial du marché

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

25 AVR. 2025

Le Président
Xavier BRAND

